



Liège, le 7 juillet 2022

Chers parents, chers élèves,

Nous espérons que vous profitez de vacances reposantes loin des contraintes de la vie quotidienne et que vous rechargez vos batteries pour une excellente arrivée au DIC Collège.

Nous reprenons contact avec vous pour vous communiquer quelques renseignements concernant la rentrée scolaire.

1. Nouveau calendrier scolaire

Dès cette année, l'entrée en vigueur de la réforme des rythmes scolaires (circulaire 8535 du 30 mars 2022) va modifier considérablement la répartition et la durée des congés. Comme vous le lirez dans la lettre explicative de Madame Caroline Désir (Ministre de l'Education), cette réforme est importante car elle « vise à renforcer la qualité de notre enseignement (...), au bénéfice de tous les élèves ». Un nouveau calendrier scolaire 2022-2023 a donc été conçu et c'est à partir de celui-ci que nous organiserons la vie de notre école.

2. Organisation de la rentrée

Les élèves de 1^e seront accueillis à la Porterie (entrée) **le lundi 29 août à 12h50** par les parrains-marraines de 6^e année et les responsables de niveau. C'est là que vous, parents, devrez laisser votre enfant si vous avez choisi de l'accompagner pour ce premier jour. Jusqu'à 15h20, les élèves seront pris en charge par leur titulaire et recevront les livres commandés, le journal de classe et leur horaire. Chacun devra être muni d'un plumier, d'un cahier de brouillon, d'une mallette ou d'un sac pour emporter les livres et, éventuellement, d'une gourde. Pour rappel, nous demandons aux élèves de privilégier l'emploi d'une gourde et d'une boîte à tartines-collations tout au long de l'année afin d'atteindre notre objectif « Ecole zéro déchet ». A 15h20, les élèves repartiront par la sortie au numéro 84 de la rue Sur-La-Fontaine (grille) pour rentrer à la maison. Dès le mardi 30 août, les cours seront donnés selon l'horaire habituel (8h25-15h20). L'étude surveillée ne commencera que le jeudi 1^{er} septembre.

3. Prêt des livres et activités culturelles

Suivant les directives de l'article 100 du décret *Missions* du 24 juillet 1997 rappelé dans la circulaire 7052 du 19 mars 2019, voici une estimation des frais prévus pour l'année 2022-2023 :

- **Evaluation des frais scolaires pour la 1^e année** : nous vous demandons de verser pour le jour de la rentrée au plus tard, le forfait de **120€** en mentionnant en communication le nom et le prénom de votre enfant sur le compte **DIC Collège Frais scolaires BE09 1960 2987 6257**. Au cours de l'année, vous recevrez 3 relevés de compte : le premier en décembre, le deuxième à Pâques et un dernier en juin. En fin d'année scolaire, en cas de solde en votre faveur, la somme sera automatiquement reportée à l'année suivante, sauf départ de l'élève ou demande explicite de remboursement de votre part.
- **Frais facultatifs**¹ : location ou achat des livres

Certains cours supposent l'utilisation d'un livre, manuel ou carnet d'exercices. Vous pourrez vous procurer ceux-ci via l'asbl *Rent a book*. Pour passer commande, vous avez le choix entre les 2 procédures suivantes :

- Via le site www.rentabook.be : vous choisissez l'établissement scolaire, l'année et la langue moderne choisie par votre enfant. Vous sélectionnez ensuite les livres dont vous avez besoin (achat ou location), le mode de paiement et l'endroit de livraison. **Lorsque la possibilité est offerte, dans un souci d'économie, nous vous suggérons d'opter pour la location plutôt que l'achat.**
- Par téléphone : au 02/397 98 90

Attention :

Cette commande doit être passée **pendant les vacances, avant le 15 août**, si vous voulez bénéficier de la livraison à l'école et que les manuels soient distribués à votre enfant dès la rentrée. Si votre commande n'a pas été enregistrée à temps, elle ne pourra plus être déposée au collège et vous sera livrée par *Bpost*, procédure qui entraînera des frais de livraison plus importants.

4. Transmission des informations

- La pandémie de Covid19 a démontré l'importance de la connexion numérique ; notre collège utilise depuis 2 ans la plateforme Smartschool : tous les courriers ainsi que des contenus liés aux cours (exercices supplémentaires, correctifs, capsules en illustrations...) sont délivrés par ce moyen. Il est donc **impératif pour chaque élève et parent de s'y connecter**. Les élèves et parents de 1^e recevront les codes (un pour l'élève et un pour chaque parent) et informations nécessaires pour se connecter à la plateforme au début du mois de septembre. Les élèves se familiariseront avec Smartschool au cours d'informatique.

¹Facultatifs : ceci ne signifie pas que les élèves ne sont pas obligés de posséder les livres, mais que nous ne pouvons vous imposer leur location/achat par notre intermédiaire. Il vous est loisible de vous procurer lesdits livres/manuels par d'autres voies.

- Dans un souci constant de facilité et de rapidité d'information, la possibilité vous est offerte également de retrouver sur le site de l'école (www.dic-college.be), dans l'onglet « Parents », tous les courriers qui vous sont envoyés.

5. Absences des élèves

En cas d'**absence** de nos élèves, nous prévenons les parents dès la 1ère heure en envoyant un SMS au numéro de GSM de référence que vous avez noté sur la fiche signalétique du début d'année. Dès lors, veuillez à nous **signaler tout changement de numéro en cours d'année**. Pour rappel, notre règlement prévoit que les parents doivent avertir l'école de l'absence éventuelle de leur enfant avant 8h25 au 04/223 20 18.

Nous nous réjouissons de votre arrivée dans l'école. Pour faire plus ample connaissance, une journée des 1^e aura lieu le **mardi 13 septembre** au Sart Tilman : elle permettra à chacun d'apprendre à connaître les membres de sa classe et son titulaire dans une ambiance ludique. Par ailleurs, le **vendredi 16 septembre** à 18h, parents et enfants de 1^e seront conviés à une assemblée générale suivie d'un repas géré par l'Association de Parents. Bloquez dès à présent cette date dans votre agenda. Le formulaire d'inscription et les renseignements pratiques vous seront communiqués dès la rentrée.

Pour l'année scolaire à venir, nous souhaitons à chacun d'avoir en main les clés de la réussite, l'optimisme et l'enthousiasme, l'écoute active des conseils donnés, le courage et la persévérance pour les appliquer... et, en fin d'année, la clé des champs pour pouvoir profiter, le cœur léger, de vacances bien méritées.

N. Rompen, directrice

C. Nickels, directrice adjointe